



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 16 MAI 2023  
ORDRE DU JOUR**

Afin de respecter le principe de publicité des débats, le Président peut toujours décider de retransmettre les séances par tous moyens de communication audiovisuelle (en direct ou en différé – troisième alinéa de l'article L.2121-8 du CGCT applicable aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT)

RAPPORTEUR	N°	RAPPORTS
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> <b>M. LE PRESIDENT</b> <b>(04)</b>	01	NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
	02	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 04 AVRIL 2023
	03	SUBVENTION 2023 A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA CCRLP
	04	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA VILLE DE BOLLENE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> <b>Mme DESFONDS FARJON</b> <b>(06)</b>	05	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE (CCI) ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (CCRLP)
	06	SUBVENTION 2023 BOLLENE ACTIV'
	07	SUBVENTION 2023 CLUB DES ENTREPRENEURS DU NORD VAUCLUSE (CENOV)
	08	SUBVENTION 2023 RESEAU ENTREPRENDRE RHONE DURANCE
	09	SUBVENTION 2023 PREVIGRELE AVENANT N°6
	10	COTISATION 2023 VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITE - CONVENTION DE PARTENARIAT
<b>FINANCES</b> <b>M. LE PRESIDENT</b> <b>(04)</b>	11	CONVENTION DE GESTION DES EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE RECONNUS D'INTERET COMMUNAUTAIRE, COMMUNE DE BOLLENE
	12	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION DES EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE RECONNUS D'INTERET COMMUNAUTAIRE, COMMUNE DE MONDRAGON
	13	CONVENTION DE GESTION DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNAUTAIRES, COMMUNE DE LAPALUD
	14	CONVENTION DE GESTION DES VOIRIES COMMUNAUTAIRES, COMMUNE DE BOLLENE
<b>RESSOURCES HUMAINES</b> <b>M. LE PRESIDENT</b> <b>(01)</b>	15	OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES DECLARATION ANNUELLE 2022